



## Bien vivre à Trois-Palis

Bulletin municipal  
Janvier 2023 n°30

### Info pratiques :

#### HORAIRES MAIRIE

Lundi : 8h- 12h 13h30 - 18h

Mardi : 8h - 12h

Mercredi : 13h30 - 18h

Jeudi : 8h - 12h

Vendredi : 8h - 16h30

#### CONTACT

 05 45 91 05 19

 [mairie.troispalis@wanadoo.fr](mailto:mairie.troispalis@wanadoo.fr)

 [www.trois-palis.fr](http://www.trois-palis.fr)

## Edito

Après un été de tous les records qui a été l'un des plus chauds jamais enregistrés, il se place en deuxième position sur le podium, après celui de 2003. Au total, la moyenne des températures a gagné 2,3 degrés, avec 22,7 degrés en moyenne, en prenant en compte les températures minimales observées la nuit ; et un automne pour le moins atypique, la question de l'avenir climatique est dans l'esprit de tous. Si l'on ajoute la préoccupation de l'inflation des prix et tout particulièrement ceux de l'énergie, le maître mot en cette fin d'année est « économie ».

Quoique déjà sensibilisé à ces questions, notre conseil municipal ne s'était pas, jusqu'il y a peu, saisi de ce sujet. Sans doute pensant que ce que nous pourrions faire ne serait que marginal, mais aussi que des investissements forts coûteux aux amortissements hypothétiques n'étaient pas à notre portée et surtout parce que même si notre raison nous faisait entrevoir la nécessité, les faits dans notre entourage ne nous portaient pas à en considérer l'urgence.

Or dans un contexte nouveau, avec de nouvelles opportunités tant économiques que technologiques, nous avons décidé de nous saisir du sujet de la transition écologique et sobriété énergétique. Pour se faire nous avons constitué un groupe de travail qui est à la tâche depuis juillet et a commencé à proposer au conseil municipal des actions concrètes, notamment sur l'éclairage public, l'isolation des bâtiments, la production d'énergie en autoconsommation...

Certes rien de bien révolutionnaire, mais qui mis bout à bout permettra de participer à l'effort commun avec aussi le souci de l'exemplarité.

Nous souhaitons qu'à l'avenir au fil de ces bulletins vous puissiez trouver régulièrement la présentation de ces actions que nous auront menées d'ici là.

Mais pour le moment, puisqu'il est question de vœux, nous vous souhaitons à toutes et à tous nos vœux les meilleurs pour cette année 2023, qu'elle nous conserve la santé mais aussi nous ramène l'apaisement et la sérénité dans un climat mondial des plus préoccupants.

Bonne année 2023

## Recensement citoyen obligatoire



Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire. Il s'effectue à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce nationale d'identité.

La Loi n° 2015-917 du 28 juillet 2015 a modifié en son article 24, certaines dispositions pour notamment simplifier l'inscription des jeunes aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Ainsi, si l'obligation de se faire recenser à la mairie de domicile demeure inchangée pour tout français âgé de 16 ans, l'accomplissement de cette démarche n'a plus à être justifié entre le 16<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> anniversaire pour être autorisé à s'inscrire aux concours ou aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Désormais, entre le 16<sup>e</sup> et le 25<sup>e</sup> anniversaire, le jeune doit uniquement justifier sa situation envers la journée défense et citoyenneté.

**Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.**

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez également consulter le [site du Ministère de la Défense](#)

### Où s'adresser

– Mairie du domicile

### Pièces à joindre

- Livret de famille des parents
- Éventuellement carte d'identité de l'intéressé
- Justificatif de domicile

## Travaux du bourg

Depuis de nombreuses éditions nous vous parlons, dans ces pages, de notre volonté de redonner du lustre à notre place de l'église en rendant le lieu plus convivial avec un accès par la rue du bourg plus sécurisé.

Pour cela nous avons dû négocier ferme avec les bâtiments de France pour arriver à un projet dont le montant soit acceptable au regard du budget de notre commune et dans des délais qui ne nous fassent pas perdre la subvention que l'état nous avait accordé.

Pour mémoire, et dans les grandes lignes, le projet se monte à 680 000 € TTC. Nous récupérerons 100 000 € de TVA dans les deux ans qui suivent, nous avons obtenu 120 000 € de subvention de l'état et 60 000 € du département. Il nous resterait donc 200 000 € que nous financerions en fond propre et 200 000 € que nous emprunterions.

Sachant que la commune n'aura plus de prêt à rembourser en 2024, ce projet est totalement envisageable sans créer une pression importante sur nos finances.

Or aujourd'hui nous devons faire face à une nouvelle déconvenue. Alors que les fouilles archéologiques préventives avaient mis en lumière sur la place de l'église, la présence d'un ancien cimetière qui selon le rapport de l'étude ne présente pas d'intérêt particulier dans la mesure où ce qu'il y a été trouvé est peu ou prou ce que l'on retrouve dans tous les cimetières de village comme le nôtre, on nous demande pour le suivi par un archéologue de l'arrachage des arbres et leur replantation un montant de 160 000 €, là où le bureau d'étude avait estimé une prestation à 18 000 €, ce qui était déjà un montant qui nous semblait élevé.

Dans ce contexte, même si ce problème ne concerne que les plantations sur la place et que le reste des travaux n'est pas concerné par les vestiges archéologiques, nous avons décidé de rester prudents et ne de pas démarrer les travaux tant que nous ne maîtrisons pas ce dernier volet.

En attendant nous avons été reçu à la préfecture, où l'on s'est ému de nos difficultés en nous assurant que l'on nous aiderait dans la recherche de financement complémentaire et dans notre négociation avec l'INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives).



## Mobilité et transition énergétique

Depuis le début de notre mandat nous avons constitué un groupe de travail dédié à la mobilité.

Bien entendu, ce travail s'inscrit dans le cadre plus large de la communauté d'agglomération, du département, de la région. Tous ces acteurs sont susceptibles de nous aider techniquement voire financièrement à développer une stratégie communale des transports dont l'élément déterminant est la transition énergétique.

Plus récemment la dépendance aux énergies fossiles et l'incidence de la géopolitique sur les coûts nous incitent à travailler particulièrement certaines pistes à partir des constats suivants :

- très faible utilisation des transports en commun du fait de l'absence de desserte et malgré le service de Transport à la Demande sans doute peu connu ou jugé peu pratique
- moindre utilisation du vélo dans les déplacements du quotidien
- peu d'utilisation du co-voiturage

Notre conseil municipal souhaite promouvoir les déplacements collectifs et les déplacements doux notamment à vélo.

Rappelons que Trois Palis se situe à la croisée de l'itinéraire cyclable circulaire reliant les communes périphériques du Grand Angoulême, sur l'itinéraire de la flow vélo et enfin sur la transversale Mornac/Asnières sur Nouère.

Les infrastructures cyclables sont appelées à se développer grâce à l'engouement croissant pour les vélos à assistance électrique qui permettent de parcourir des distances courtes et moyennes à une vitesse de l'ordre de 20 à 25 km/h et avec un effort qui peut aller de "limité" à "élevé" au choix du cycliste.

A noter qu'un vélo à assistance électrique peut être loué ou acheté en bénéficiant de différentes subventions qui en abaissent notablement le coût de revient.

L'argument environnemental est important mais l'aspect "santé" ne l'est pas moins. Nous allons donc travailler à notre schéma cyclable communal en vue de son amélioration et utiliserons régulièrement ces colonnes pour vous tenir informés des évolutions en ce domaine.

A noter : Au premier semestre 2023, Grand Angoulême va charger un organisme de réaliser une grande enquête sur nos déplacements afin de déterminer la stratégie à adopter pour les années à venir. Les citoyens tirés au sort pour participer à cette enquête recevront un courrier les informant puis seront ensuite contactés au téléphone pour répondre au questionnaire. Il est essentiel que les Tripaliciens qui seront sollicités s'expriment afin que les contraintes et besoins spécifiques de notre commune soient intégrés à cette étude. Nous les en remercions d'avance.



## Conseil Municipal des Jeunes

"Le Conseil Municipal des Jeunes de Trois Palis démarre son mandat sur les chapeaux de roues"

Après une campagne de recrutement qui s'est déroulée tout au long de l'année à travers différents médias, la première réunion du CMJ en présence de Monsieur le Maire, s'est tenue le 02 décembre dernier.

Gérald Juanola et Denis Durocher ont accueilli les jeunes conseillers et les ont félicités de leur engagement et leur production de début de mandat riche en idées concrètes, balayant un large éventail d'actions au bénéfice de tous les administrés.

Différents thèmes ont été mis en avant : travaux, mobilité, loisirs, citoyenneté.

Après désignation du Président de séance, en la personne de Mathilde, l'équipe a décidé de travailler prioritairement sur des sujets traitant des équipements sportifs à destination des jeunes et de l'organisation d'une journée citoyenne pour débarrasser la commune des déchets abandonnés dans l'environnement.

Les jeunes de 10 à 14 ans forment un conseil très motivé, et montrent un beau sens des responsabilités au service de leurs projets de développement du "vivre ensemble" intergénérationnel. Ils se sont déjà mis sérieusement au travail pour planifier leurs deux priorités qui devront voir le jour au printemps 2023.

Le Conseil Municipal souhaite une pleine réussite et un mandat enrichissant à tous nos jeunes collègues.



## Un nouveau système de collecte des ordures ménagères

### L'adaptation de la fréquence de collecte ?

Après une phase de concertation auprès des 38 communes de l'Agglomération réalisée en 2021, les élus communautaires ont décidé de mettre en œuvre une optimisation ambitieuse de la collecte dans notre commune.

### En quoi consiste cette nouvelle optimisation ?

Tout d'abord, cela part d'un constat simple relevé lors des tournées de collecte. Depuis la mise en place du tri dans les années 2000, le volume des ordures ménagères résiduelles (bacs et sacs noirs) n'a cessé de diminuer. De plus, la réglementation sur l'obligation du tri des déchets alimentaires fin 2023, entrainera, nous en sommes sûrs, une forte diminution du contenu de notre poubelle noire. Les Élus du conseil municipal ont décidé d'anticiper dès 2023 l'adaptation des fréquences de collecte pour accompagner cette baisse des tonnages des ordures ménagères résiduelles. Cette adaptation de la fréquence de collecte sera quasiment généralisée sur l'ensemble de notre territoire au 31/12/2023 (exception faite des grands axes et « cœur d'Agglomération »).

### Les enjeux ?

Ils sont de plusieurs natures :

#### Les enjeux environnementaux :

Dans nos ordures ménagères résiduelles, les déchets alimentaires représentent la plus grande partie des déchets restant à valoriser. C'est pourquoi des distributions de composteurs ainsi que des implantations de bornes à déchets alimentaires ont été réalisées dans votre commune fin 2022. Cela permet d'éviter la mise en décharge de tonnes de déchets valorisables ainsi que de réduire le nombre de kilomètres parcourus / an, donc les émissions de GES (Gaz à effet de serre).

#### La maîtrise des coûts :

Face à la hausse des différents coûts inhérents à la collecte des déchets, (carburant, traitement,...), nous devons optimiser nos tournées de collecte afin de maîtriser ces coûts et donc de maîtriser le niveau de T.E.O.M. (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères). Sans ce travail, nous serions contraints d'augmenter la T.E.O.M



### Ça commence quand ?

A partir du **1<sup>er</sup> janvier 2023**, la fréquence de collecte des **bacs et sacs noirs** dans notre commune sera réali-sée **1 fois tous les 15 jours**. Courant décembre, vous recevrez dans votre boîte aux lettres une enveloppe contenant les modalités de mise en œuvre de cette adaptation de fréquence de collecte

Concernant la collecte des bacs et sacs jaunes (emballages et papiers), rien ne change ! La fréquence et le jour de collecte restent les mêmes.

### Un doute, une question ?

Votre nouveau calendrier de collecte sera disponible, à compter du 31 décembre 2022 sur le site in-ternet: [www.ppmv.grandangouleme.fr](http://www.ppmv.grandangouleme.fr) (rubrique quand sortir ma poubelle ?)



APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

### Début 2023, les premières collectes des sacs et bacs noirs auront lieu le :

- Lundi 2 janvier matin (à partir de 5 h) – présentation la veille
- **lundi 16 janvier matin**, etc. (tous les 15 jours).

## Benne à papier

Cette action attendue de tous va être reconduite cette année par l'Association des Parents d'élèves de *TROIS PALIS / CHAMPMILLON*

Le principal objectif est de récolter des fonds pour l'école, mais également pédagogique afin d'apprendre à nos enfants le tri sélectif.

Nous remercions les personnes qui prendront le temps de déposer papiers et cartons.

### Les dates seront les suivantes :

- du 06 au 13 janvier 2023 à Trois Palis
- du 10 au 17 mars 2023 à Champmillon
- du 02 au 09 juin 2023 à Trois Palis



**PAPIERS / CARTONS**

## Un été à Effervescentre

Pour la première fois cet été, Trois Palis a ouvert ses portes à l'accueil de loisirs extrascolaire d'Effervescentre. Les enfants des communes de Mouthiers, Rouillet-St-Estèphe, Sireuil, Claix, Voulgézac, Plassac et plus, ont été reçus durant le mois d'Août au sein du foyer et notre école. Il s'agit ici d'une réelle volonté communale d'améliorer et de conforter notre engagement vis-à-vis d'Effervescentre et de nos jeunes, au travers un travail partenarial avec la direction de l'association.

Nous avons dû travailler ensemble en amont pour permettre cet accueil, notamment sur le sujet de la restauration pour accueillir au mieux nos enfants et proposer un repas local, à un tarif raisonnable. Nous tenons à remercier l'ensemble des acteurs : animateurs, personnel municipal et équipe scolaire qui ont permis cet accueil ; notamment sur les 3 derniers jours d'Août, juste avant la rentrée. C'est la première fois qu'Effervescentre a pu proposer un accueil avant la rentrée, ce qui correspondant à un vrai besoin des familles.

Nous espérons vraiment pouvoir maintenir et renouveler cette première expérience sur de prochaines vacances et avoir un accueil régulier sur notre commune.

### Effervescentre, au service du territoire.

Créée il y a 25 ans sur le territoire de l'ancienne communauté de communes de Charente Boëme Charraud pour être notre centre social, culturel et sportif et continue d'œuvrer tous les jours pour notre territoire et ses acteurs. L'association fonctionne autour d'un bureau, et d'un conseil d'administration composés de bénévoles, d'habitants, d'associations, d'élus du territoire et d'une équipe de professionnelles piloté par son Directeur David Denis.

C'est plus de 630 familles adhérentes dont un peu plus de 40 sur Trois Palis, avec un fonctionnement autour de plusieurs pôles :

Un pôle accueil, logistique, communication et gestion,

Un pôle animation collective famille, accompagnement social et professionnel. Ce pôle développe des actions d'accompagnement à la parentalité, loisirs familles, accompagnement numérique. Le pôle a mis en place 86 accompagnements sociaux individuels en 2021, la semaine solidaire ou encore l'espace France Services.

Un pôle enfance Jeunesse, qui assure sur notre commune l'accueil périscolaire. C'est temps d'accueils et d'animation à l'école matins et soirs, mais aussi de détente pour les enfants, avec des animateurs et agents communaux qualifiés

Nous profitons de cet article pour remercier le travail fait au quotidien par le personnel municipal qui accompagne, nourrit, et participe au développement de nos enfants tous les jours.

Un pôle vie associative, culturel et sportif : accompagnements associatifs, « été actif » qui propose 6 semaines de programmation d'activités, culturelles, sportives, spectacles, concert, conférences et expositions.

Effervescentre propose des activités culturelles, sportives et de loisirs aux jeunes au travers des accueils de loisirs, activités périscolaires, animations jeunesse, école de sports, ateliers théâtre...

Effervescentre assure également sur notre commune des services aux familles, aux personnes et à l'ensemble des habitants en mettant en places des actions de soutien à la parentalité, de solidarité intergénérationnelle, des actions collectives ou individuelles d'insertion sociale.

Découvrez ou redécouvrez toutes les activités proposées par Effervescentre via son site internet [www.effervescentre.fr](http://www.effervescentre.fr), ses actus, son agenda...



## Noël des enfants

Ce Samedi 17 Décembre 2022, la joie de se retrouver ensemble pour partager un petit goûter de Noël se voyait sur les visages des plus petits mais aussi des plus grands.

Au programme, on pouvait assister à des ateliers créatifs et de décoration de biscuit de Noël. C'était un super moment d'échanges et de partage entre les enfants et leur famille.

Une Lutine a également conté deux histoires qui avaient pour héros, un bonhomme de Neige.

Attiré par tant de bonheur enfantin, le Père Noël n'a pas résisté à l'envie de venir nous faire un petit coucou et de nous déposer des petits présents et des chocolats.

Un grand merci aux enfants pour leur écoute, leur créativité et aux parents d'être venus si nombreux.



## Eclairage public

Une réflexion a été engagée par le Conseil municipal sur la pertinence et les possibilités de procéder à une extinction nocturne partielle de l'éclairage public.

Outre la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribuerait également à la préservation de l'environnement par la limitation des gaz à effet de serre et la lutte contre les nuisances lumineuses.



### Les bénéfiques sont nombreux :

- préserver la faune et la flore : la lumière artificielle est néfaste pour les animaux, nocturnes ou non, et pour les plantes ;
- améliorer la qualité du ciel nocturne en réduisant la pollution lumineuse;
- préserver la santé : la lumière artificielle peut perturber notre système hormonal et causer des troubles du sommeil ; la réduire améliore le confort nocturne ;
- réduire l'impact énergétique par une baisse de la consommation ;
- réduire les dépenses car l'augmentation des tarifs touche de plein fouet les Français mais aussi les collectivités.

Nous vous rappelons les nouveaux horaires en vigueur de l'extinction de l'éclairage public depuis début Janvier 2023 dans toute notre commune ainsi que sur la route départementale :

- Semaine sauf le samedi : de 21h00 à 6h00
- Samedi : de 23h00 à 6h00

Afin de garantir totalement la sécurité des écoliers dans les rues de notre commune de bon matin ou en début de soirée, le Conseil municipal a décidé de maintenir l'éclairage public sur ces créneaux pour faciliter leur déplacement.

## Pose d'une alarme à la mairie

Après le cambriolage dont nous avons été victimes, et bien qu'il n'y ait rien de valeur dans une mairie, nous avons décidé en conseil municipal de doter la mairie d'une alarme.

Aujourd'hui avec les progrès de la domotique, pour moins de 1000 €, nous avons pu équiper la mairie d'une alarme afin de repousser les intrusions. Celle-ci est doublée d'une caméra de vidéosurveillance qui outre la possibilité d'espérer pouvoir identifier les auteurs d'un éventuel cambriolage nous permettra la levée de doute ainsi que la prévention de comportement agressif à l'accueil. Certes, par chance, nous n'avons jamais été confrontés à ce genre d'incivilité qui sont, hélas, de plus en plus fréquentes si l'on en juge la médiatisation faite sur le sujet.

Nous avons donc considéré que cet investissement est à même d'être un outil de prévention et que le prix de cette tranquillité est vraiment peu élevé au regard du coût du dernier préjudice que nous avons subi.

## Rencontre citoyenne territoriale : l'eau et ses usages au cœur des échanges

Le mardi 11 octobre 2022, plus de 70 citoyens, élus, acteurs du territoire, se sont réunis à Vindelle pour échanger et partager sur le thème de « L'eau et ses usages ». Sécheresse ou abondance, biodiversité, utilisation, accès, recyclage de l'eau, autant de sujets qui nous concernent, et sur lesquels les citoyens ont pu s'exprimer. Six ateliers d'échanges ont été animés par des membres du Conseil de développement autour de ces thématiques. On notait aussi la présence d'élus locaux et de personnels de services techniques ou administratifs. Les participants ont proposé, échangé, débattu, écouté avec l'envie de transmettre leur vision du sujet, leurs interrogations et dégager une pensée en commun. Une première question a été posée à tous les participants : « quelles sont vos interrogations par rapport à l'eau ? ».



Qualité de l'eau, accès à l'eau potable, équité, tarification, contrôle, gestion des ressources, service public sont les sujets principaux évoqués en réponse à cette question.

Il en ressort une forte attente de la part des citoyens qui souhaitent être accompagnés pour améliorer leurs usages de l'eau (information, communication et aides financières) et mieux connaître la réglementation. Tous volontaires et prêts au changement, les citoyens ont émis de nombreuses idées qui seront communiquées aux élus.

« Comment réutiliser et économiser l'eau ? »

« Comment garder l'eau comme bien public ? »

« Il faut protéger l'eau potable et son accès. »

**Paroles de citoyens**

« Informer sur les bonnes pratiques en mettant en place un accompagnement spécifique des habitants. »

« Il faut encourager et accompagner la réutilisation des eaux pluviales individuellement et collectivement. »



*Les participants ont échangé lors des ateliers thématiques sur « L'eau et ses usages ».*

### A propos du Conseil de développement

Le Conseil de Développement de Grand Angoulême est composé de personnes bénévoles impliquées dans la vie locale (habitants, acteurs économiques ou sociaux, représentants non élus des 38 communes de l'agglomération). C'est un espace indépendant et neutre de dialogue entre les citoyens, la société civile et les élus locaux. Son rôle est de faire émerger une parole collective sur des questions d'intérêt général et de construire des contributions et des avis citoyens en direction des élus. Aujourd'hui, environ 90 membres participent aux travaux du Conseil de développement.

En 2021, le Conseil de Développement a été saisi à deux reprises par GrandAngoulême et a rendu deux avis : 2030 : un engagement citoyen pour un projet de territoire actualisation du schéma cyclable d'agglomération : « Il est temps de changer de braquet ! » Des travaux sont en cours sur des approches transversales : « Après crises ? », « Transitions écologiques », « Alimentation – Agriculture » et se poursuivront avec la rencontre des élus, des habitants et des acteurs du territoire. Les avis et contributions rendus sont consultables sur notre site internet. En 2022, GrandAngoulême a saisi le Conseil de développement sur le « Schéma des mobilités » et la démarche Cartéclima. Tous les travaux seront présentés aux élus du territoire.

Si vous souhaitez rejoindre le conseil de développement et contribuer à la participation citoyenne, n'hésitez pas à nous contacter au 05 45 93 08 28 / [conseildedevveloppement@grandangouleme.fr](mailto:conseildedevveloppement@grandangouleme.fr)



Site internet : [www.codevgrandangouleme.fr](http://www.codevgrandangouleme.fr)

Facebook : Conseil de Développement de GrandAngoulême

## Festivals à Trois-Palis



### SOIRS BLEUS / JAZZ(S) A TROIS PALIS 16-17-18 SEPTEMBRE 2022

En matière de festivals de jazz, il y a les très gros, les dits incontournables, aux affiches connues, installés sur leur réputation et leur histoire. Mais à côté, de plus en plus, il en est d'autres tout aussi convaincants : parce qu'ils misent avant tout sur la créativité et sur une volonté constante d'amener musique, culture et ouverture sur le monde en tous lieux, même et surtout les plus à l'écart. Mais plus encore, loin de se fondre dans les tendances du moment, dans les courants musicaux dominants, s'appuyant sur des formations ou des artistes consacrés, ils ont pour point commun de suivre leur propre démarche et de donner ainsi des occasions de vivre et de partager des musiques très créatives mais peu médiatisées. Tel est le cas de « Jazz (s) à Trois Palis » événement musical dense et original qui s'est imposé comme un rendez-vous incontournable en Charente et au delà en seulement 4 éditions.

Le fait que la soirée d'ouverture soit présentée dans le dispositif des Soirs Bleus mis en place par GrandAngoulême, ajouté au partenariat avec Pays d'Art et d'histoire qui propose une visite commentée le long de la Charente à cette occasion (journées du patrimoine obligent), sont incontestablement un atout pour la réussite de ce festival, le public étant chaque année plus nombreux à ce rendez-vous. Cet événement gratuit à un effet d'entraînement certain sur la fréquentation de l'ensemble du festival et permet d'amener à ces musiques des publics qui ne se seraient peut être pas déplacés spontanément.

Cette année c'est le guitariste **Alain Blesing** avec le trio Rhizome qui a été reçu devant une salle plus que comble dans le cadre de ces Soirs Bleus. Un guitariste au parcours hors pair, du rock au jazz dans lequel il a plongé arrivé à la trentaine. Une démarche qui va l'amener à multiplier les expériences et les rencontres dont celles avec la chanteuse turque Senem Diyici ou la flûtiste **Claudie Bouceau** ici présente en compagnie du percussionniste **Richard Hery**.

Les deux jours suivants ont été intenses ! Passant le samedi matin à l'église de la contrebassiste **Julia Robin** en solo (un hommage émouvant à la chanteuse Joni Mitchell) à la rencontre le soir au foyer communal entre **Catherine Delaunay**, aux clarinettes éclatantes et inspirées et le pianiste britannique **Tony Hymas** (« No borders ! »), puis à la découverte de ce trio de musiques denses et majestueuses où tout est possible, incluant la pianiste **Sophia Domancich**, la tromboniste **Christiane Bopp** et le percussionniste **Denis Charolles** (« Les jours rallongent »)

Enfin, Dimanche, se sont succédés, le matin à l'église, le talentueux guitariste **Pierre Perchaud** (également organisateur du festival « Respire Jazz ») et, en fin de journée au foyer communal, **François Corneloup** dans un exercice solo de saxophone baryton inédit (son duo prévu avec l'actrice **Anne Alvaro** ayant été annulé pour cause de Covid) suivi du magnifique trio hors sol, le bien nommé « La Litanie des Cimes » de **Clément Janinet** (violon) avec Élodie Pasquier (clarinette) et **Bruno Ducret** (violoncelle).

A noter le succès grandissant de ces concerts gratuits acoustiques et en solo donnés le matin dans cette église du 12° qui sont devenus une sorte de « rituel » indispensable au festival.

Si l'on ajoute à cela la présence d'un stand de la fédération de labels indépendants « Les Allumés du Jazz » (avec disques, revues, livres...), une table ronde organisée par cette même fédération sur le thème de « Jouer local ? » le samedi après midi, on aura un tableau assez complet de cette édition 2022 dont la fréquentation moyenne à encore augmentée et dont les retours du public sont à nouveau très positifs.

Ce festival ne pourrait être réalisé sans les aides de Département Charente, de GrandAngoulême, de la Mairie de Trois Palis qui s'est encore plus investie cette année, de la Spedidam ; sans le travail de l'association porteuse du projet : « L'Affiche », sans les bénévoles ni les partenaires tels que les pianos Rémy Babiaud ou Les Allumés du Jazz



#### LA CHARENTE LIBRE + Interview 12/09

«Sept concerts, une conférence, une visite commentée de l'église au foyer communal via les bords de Charente, le festival Jazz{s} à Trois-Palis joue sa partition à partir de vendredi avec en ouverture, un concert du Trio Rhizome dans le cadre des Soirs Bleus. Bruno Tocanne, l'organisateur (avec l'association L'Affiche.ndlr) n'est jamais avare en surprise (...) »

#### FIP BORDEAUX 12/09

« Du jazz alternatif (...) Jazz (s) à Trois Palis s'intéresse aux musiques peu diffusées (...) »

#### JAZZ'IN LYON 15/09

Initié par le percussionniste Bruno Tocanne (avec l'association L'Affiche), ce festival invite durant trois jours des formations et des artistes rares (...) Créativité mise en avant et volonté constante d'amener musique, culture et ouverture sur le monde en tous lieux, même les plus à l'écart. Mais plus encore, loin de se fondre dans les tendances du moment, dans les courants musicaux dominants, s'appuyant sur des formations ou des artistes consacrés, ils ont pour point commun de suivre leur propre démarche (...) - Jean Claude Penne

#### LA CHARENTE LIBRE 16/09

Coup de cœur du vendredi 16 septembre, Trio Rhizome / Soirs Bleus – Jazz(s) à Trois Palis

#### FRANCE MUSIQUE 14/09

Jazz(s) à Trois Palis : Les concerts recommandés par Alex Duthil

#### LA GAZETTE BLEUE 21/09

Le festival Jazz (s) à Trois Palis, Bruno Tocanne et son équipe, avec ses musiciens finement choisis nous maintiennent plus que jamais en espérance... Merci ! - Anne Maurellet

#### LA CHARENTE LIBRE 21/09

Joli succès pour le 4e festival de Jazz(s) à Trois Palis !

#### ACTION JAZZ

Trois comptes rendus :

Jazz(s) à Trois Palis #1 22/09/22 <https://lagazettebleuedactionjazz.fr/jazzs-a-trois-palis-1/>

Jazz(s) ç Trois Palis #2 03/10/22 <https://lagazettebleuedactionjazz.fr/jazzs-a-trois-palis-2>

Jazzs() à Trois Palis #3 06/10/22 <https://lagazettebleuedactionjazz.fr/jazzs-a-trois-palis-3/>

#### JAZZ'IN

La quatrième édition de Jazz(s) à Trois-Palis proposait, à travers sept concerts et une table-ronde, un parcours oblique où l'on pouvait deviner les tensions qui, dans la musique, reflètent celles du monde, et, par elle, leur répondent (...) On fait les choses en grand à Trois Palis ! (...) - Philippe Allen

## Repas des aînés

Les Séniors de la Commune et les résidents de la Maison de retraite se sont donnés rendez-vous le samedi 29 octobre à l'invitation de Monsieur Denis DUROCHER et de son Equipe pour le traditionnel repas des aînés.

La salle du Foyer avait pris un air de fête pour la 2ème année consécutive.

Lors de son mot de bienvenue, Monsieur le Maire a tenu à remercier tous les présents à ce moment festif très attendu.

Entouré de son Conseil, il a félicité les organisateurs de cette journée pour la décoration et le service, et le traiteur pour sa prestation.

Ensuite les convives ont pu apprécier le repas par sa qualité et sa présentation.

Rendez-vous en 2023 !



Toute l'équipe du Conseil Municipal vous souhaite une bonne année !

